

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 15 septembre 2026

Parlons santé mentale ! La préfecture du Bas-Rhin déploie une exposition au sein des espaces France services pour sensibiliser et ouvrir le dialogue

Dans le cadre de la **Grande cause nationale 2026 consacrée à la santé mentale**, la préfecture du Bas-Rhin déploie **du 15 septembre au 15 décembre 2026**, dans les espaces France services du département, une exposition conçue pour inciter au dialogue et lutter contre les tabous qui entourent la santé mentale et la souffrance psychique.

À travers des **affiches illustrées** par l'artiste **Marion Fayolle**, l'exposition aborde des gestes simples pour prévenir la santé mentale. Chacun est associé à un verbe du quotidien comme « **reconnaître** » ou « **consulter** », et accompagné d'une statistique issue des baromètres nationaux sur la santé mentale, afin d'ancrer les messages dans le quotidien des Français. Chaque affiche renvoie vers le portail santementale.gouv.fr, qui propose des informations, des conseils pratiques et des ressources pour trouver de l'aide ou accompagner un proche.

Parler de santé mentale est essentiel : un mot ou une écoute attentive peuvent contribuer à prévenir les situations de détresse. Le nombre d'utilisateurs étant élevé au sein des 27 espaces France services du département, ils sont particulièrement adaptés pour sensibiliser le grand public à cette cause !

À propos de la Grande cause nationale 2026 : Parlons Santé mentale !

Chaque année, 13 millions de personnes présentent un trouble psychique en France. Et ce, sans distinction de milieu social ou d'âge : enfants et adolescents sont également concernés. Trois millions de personnes vivent avec des troubles psychiques sévères (données SPF) et plus généralement, 53 % des Français disent avoir été en souffrance psychique au cours des douze derniers mois, selon l'Ifop.

Face à ce constat, le Gouvernement a engagé une mobilisation inédite afin de déstigmatiser le sujet et de libérer la parole, en faisant de la santé mentale la Grande Cause nationale 2025 et en la reconduisant en 2026. Cette volonté s'est traduite par de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention, avec plus de 3 000 événements organisés dans toutes les régions, plus de 900 actions labellisées « *Parlons santé mentale !* » et un engagement inédit des associations, des professionnels, des collectivités, des familles et des patients, sous la coordination du ministère de la Santé et avec l'implication de toutes les administrations en 2025.